



# MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Type de contrat : Fourniture d'énergie électrique :

Référence PDL (à relever sur votre facture)

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la RME LOOS à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la RME LOOS.

**IDENTIFIANT  
CREANCIER SEPA**

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passé avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

**FR74RME247677**

**DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER**

Nom, Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal

Ville : ..... Pays : .....

**DESIGNATION DU CREANCIER**

Nom : REGIE MUNICIPALE D'ELECTRICITE DE LA VILLE DE LOOS

Adresse : TRESORERIE LOOS LES WEPPE  
2 rue du Maréchal Foch

Code Postal

Ville : LOOS Pays : FRANCE

**DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER**

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif

**JE JOINS MON RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (Format IBAN BIC) ET JE CHOISIS L'OPTION SUIVANTE :**

**Option 1**

**La mensualisation**  
Je coche la date de prélèvement souhaitée dans le mois

**Option 2**

**Le prélèvement automatique simple**  
A échéance de la facture

Signé à : .....  
Le (JJ/MM/AAAA) : .....  
Téléphone : .....

Signature :

**DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME)**

Titulaire du contrat d'abonnement : .....

Adresse de l'immeuble pour lequel vous demandez le prélèvement :  
N° ..... Rue ..... Bât .....59120 LOOS

**Rappel :** en signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par la R.M.E LOOS. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec la R.M.E LOOS.





## Pour régler vos prochaines factures en toute tranquillité !

### Option 1

#### LA MENSUALISATION

##### Pour étaler vos règlements

Vous possédez un compte bancaire, et vous avez l'habitude de régler vos factures d'électricité en espèces, par chèque ou encore par prélèvement automatique.

Savez-vous que vous avez la possibilité d'étaler le paiement de vos prochaines factures d'électricité ?

##### En 10 mensualités égales

Vous choisissez la date à laquelle vous désirez être prélevé dans le mois, et chaque année pendant 10 mois, nous préleverons un montant équivalent au dixième de vos consommations et abonnements antérieurs. L'émission de chaque situation récapitulative annuelle à fin Décembre entraînera simultanément l'envoi d'un échéancier de prélèvement pour l'année à venir, afin de mieux prévoir les prochaines mensualités dans votre budget.

##### Le solde en 2 versements

Les montants prélevés viendront en déduction de votre situation de fin d'année dont le solde sera prélevé en 2 mensualités (15 Janvier et 15 Février).

### Option 2

#### LE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE SIMPLE

**Vous économisez...** Les frais de timbres ou de mandat.

**Vous gagnez du temps...** Plus de chèques à faire, ni de mandats à expédier.

**Vous évitez...** Les oublis, les retards, les problèmes en cas d'absence, les déplacements.

##### Quel en est le principe ?

Une fois le mandat de prélèvement SEPA rempli et signé, vous serez prélevé automatiquement de vos factures, 15 jours après réception.

**Pour profiter de ces services, il vous suffit de compléter au verso le mandat de prélèvement SEPA et de nous le retourner accompagné de votre RIB au format IBAN BIC à la**

**R.M.E. LOOS  
404 Avenue Georges Dupont  
CS 40085  
59373 LOOS CEDEX**

